

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

### PRENEZ RENDEZ-VOUS

#### BÉGARD

 Permanence à la Salle de la Forge,  
à proximité des locaux de la Mairie  
de Bégard

 2 Rue de la Résistance  
22140 Bégard

 Tous les vendredis de semaine paire

 Rendez-vous de 9h à 12h

#### CALLAC

 Permanence dans les locaux de la  
Mairie de Callac  
Espace France Service

 Place Jean Auffret  
22160 Callac

 Tous les lundis de semaine impaire

 Rendez-vous de 9h à 12h

#### GUINGAMP

 Permanence dans les locaux de la  
Mairie de Guingamp

 1 Place du Champ au Roy  
22200 Guingamp

 Tous les lundis

 Rendez-vous de 14h à 17h

#### PAIMPOL

 Permanence dans les locaux de la  
Mairie de Paimpol  
Espace France Service

 10 Rue Pierre Feutren  
22500 Paimpol

 Tous les jeudis

 Rendez-vous de 9h à 12h

**Guingamp-Paimpol**  
Agglomération  
vous accompagne !

Des conseils pour tous et  
des aides financières  
selon votre situation  
et votre projet

Contactez  
**le Point Info Habitat**  
de l'Agglomération

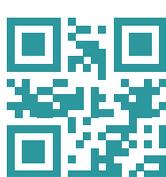
[habitat@guingamp-paimpol.bzh](mailto:habitat@guingamp-paimpol.bzh)  
02 96 13 59 59



# Habiter dans les centres-villes de Bégard, Callac, Guingamp et Paimpol

## POUR RÉNOVER SON (FUTUR) LOGEMENT, C'EST MAINTENANT !

ACCOMPAGNEMENT  
GRATUIT



En savoir +

OPÉRATION PROGRAMMÉE  
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT  
RENOUVELLEMENT URBAIN  
2024 - 2029

**Guingamp**  
**Paimpol**  
AGGLOMÉRATION



## L'OPAH-RU Guingamp-Paimpol Agglomération

L'opération d'amélioration de l'habitat est un grand projet qui a pour but de renforcer l'attractivité résidentielle et contribuer à la vitalité des centres-villes de Bégard, Callac, Guingamp et Paimpol. Ce projet est mis en œuvre dans le cadre d'une convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU) signée pour la période 2024-2029 entre Guingamp-Paimpol Agglomération, l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et les villes de Bégard, Callac, Guingamp et Paimpol.

### Les objectifs de l'opération



Réinvestir les logements vacants



Réinvestir les logements vacants au dessus des commerces



Améliorer la performance énergétique des logements



Adapter les logements à la perte d'autonomie



Planifier le renouvellement urbain



Créer une nouvelle offre de logements dans les centres anciens

## Les aides financières

### Pour les propriétaires occupants

Les subventions peuvent varier de 20 à 80 % du montant des travaux selon leur nature et sous condition de ressources.

### Pour les propriétaires bailleurs

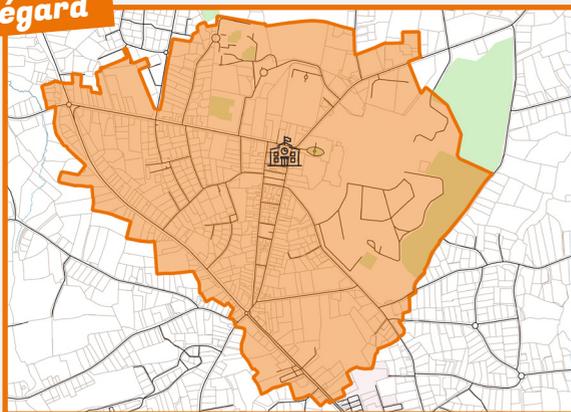
Les subventions peuvent varier de 25 à 55 % selon l'état du logement et peuvent également ouvrir droit à un abattement fiscal, en contrepartie d'un loyer maîtrisé pendant plusieurs années.

### Pour les copropriétés

Des aides aux syndicats de copropriétaires sont disponibles pour des projets de réhabilitation, de rénovation énergétique et des travaux en parties communes.

**Une prime supplémentaire peut être accordée pour la remise en état sur le marché locatif d'un logement vacant depuis plus de deux ans.**

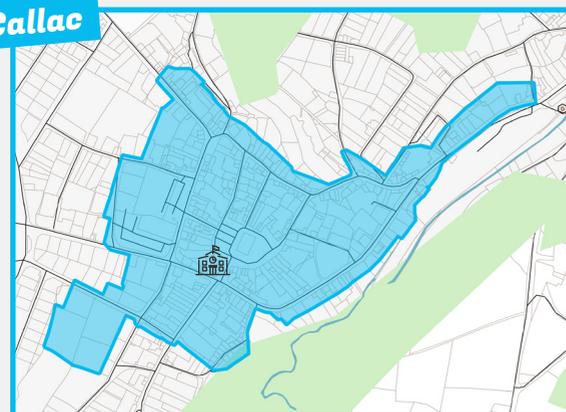
### Bégard



Le périmètre de l'opération se situe dans le centre-ville de Bégard.

Il s'étend d'est en ouest du centre hospitalier au carrefour des sans-culottes, et du nord au sud du quartier des écoles au club sportif Bégarrois.

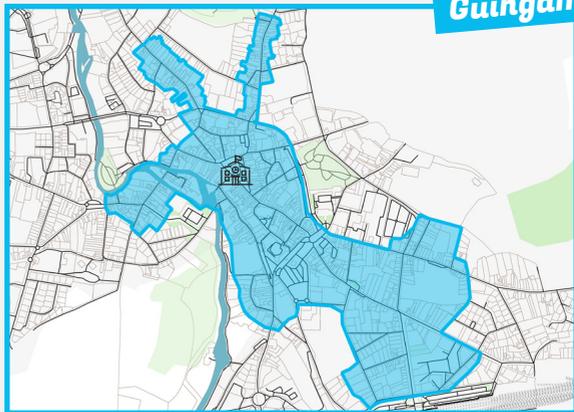
### Callac



Le périmètre de l'opération se situe dans le centre-ville de Callac, à proximité de la mairie, de l'église Saint-Laurent et de la place du neuf Avril.

Il s'étend au sud jusqu'à la rue de la Fontaine et au nord aux abords de la gare.

### Guingamp



Le périmètre de l'opération se situe dans le centre-ville de Guingamp.

Il s'étend d'est en ouest des rues Thielmans et Saint-Anne à la rue des Carmélites, et du nord au sud des abords de la gare à la rue de l'Yser.

Le périmètre de l'opération se situe dans le centre-ville de Paimpol.

Il s'étend d'est en ouest de la rue du Général Leclerc à la rue I et F Joliot Curie, et du nord au sud du quai Loti aux abords de la gare.

### Paimpol

